

Formulaire de demande de subvention – CECB® plus

Requérant (propriétaire) :

Expert CECB® :

Société :

Société :

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

NPA / Lieu :

NPA / Lieu :

Téléphone :

Téléphone :

Email :

Email :

Bâtiment faisant l'objet de la demande de subvention :

Adresse :

N° de parcelle :

Année de construction

Affectation selon SIA 380/1 : ¹

SBPu ou SRE [m²] :² SBPu : SRE :

Vecteur énergétique : ³ Chauffage :

Eau chaude sanitaire :

Nombre d'unités d'utilisation : ⁴

Pièces à joindre

- Offre de l'expert CECB pour la réalisation de l'étude

Remarques

La date de réception de la demande, datée, signée et munie de tous les documents exigés fait foi. Les dossiers incomplets seront retournés au requérant.

La directive sur l'octroi de subventions pour les Certificats Energétique Cantonal du Bâtiment avec rapport de Conseils (CECB® Plus), disponible sur le site internet de la Commune, définit les conditions d'éligibilité.

Formulaire à transmettre avec ses annexes à : administration@le-mouret.ch.ch

Ou par courrier postal à : **Administration Communale, Route du Pafuet 42, 1724 Le Mouret.**

Le versement des subventions se fera à la fin des travaux, une fois que tous les documents exigés auront été transmis à la commune, soit :

- Formulaire de demande de versement des subventions
- Rapport CECB® et Rapport de conseils publié signé (la version « Draft » n'est pas admise)
- Facture de l'expert CECB ayant réalisé le rapport

Date :Signature :

Champs à remplir par la commune :

Numéro de la demande : Demande acceptée le :

¹ Habitat collectif, habitat individuel, administration, école, commerce, restauration, lieux de rassemblement, hôpitaux, industrie, dépôt, installation sportive, piscine

² SBPu : Surface brute de plancher utile – SRE : Surface de référence énergétique

³ Mazout, gaz, bois, PAC géothermique, PAC air, électricité avec réseau hydraulique, électricité directe

⁴ Par exemple : nombre d'appartements